

Table des matières

Supprimer un Marché Cagette	3
<i>Rendre invisible un Marché sur la carte Cagette</i>	3
<i>Enlever un Marché sur ma page d'accueil</i>	3
<i>Supprimer définitivement un Marché</i>	3

Supprimer un Marché Cagette

Il n'existe pas à proprement parler de fonction pour "Supprimer un Marché" pour son administrateur. En effet, une fois mis en route, un Marché devient une source d'information importante pour plusieurs utilisateurs ainsi que les éditeurs du site : suivi des commandes des clients, récapitulatifs des ventes pour les producteurs, niveau général des commandes...

Pour éviter toute suppression de données malencontreuse pour l'ensemble de ses utilisateurs, les Marchés créés ne sont donc jamais supprimés, à quelques exceptions près (Marchés bac à sable, ou créés par erreur par un client).

S'il n'est pas utile donc de chercher à supprimer un Marché, il y a deux principales actions pouvant être entreprises pour répondre à votre besoin :

1. rendre invisible un Marché sur la carte Cagette
2. rendre plus lisible votre page d'accueil et les Marchés rattachés à votre compte

Rendre invisible un Marché sur la carte Cagette

Vous aviez un Marché opérationnel ou bien fait un Marché test, et pour X raisons, vous avez décidé de le fermer. Peut-être malgré tout ce à quoi vous avez pensé, ce Marché apparaît encore sur la carte publique de Cagette.

Pour rendre ce Marché invisible et éviter toute confusion, il vous suffit de vous rendre sur les propriétés du Marché, onglet "Paramètres", puis de décocher l'option "Me lister dans l'annuaire des Marchés Cagette.net". Il vous suffit de cliquer sur le lien public de la carte pour actualiser son paramétrage.

Enlever un Marché sur ma page d'accueil

Même en tant qu'administrateur, vous pouvez quitter un Marché. Cela peut vous permettre de mieux vous y retrouver sur votre page d'accueil où sont listés les Marchés auxquels vous êtes rattachés.

Pour cela, il vous suffit de suivre la démarche expliquée sur la page "Quitter un Marché".

Supprimer définitivement un Marché

Ce cas est extrêmement rare, car pour tout Marché où des commandes réelles ont eu lieu, nous devons conserver ces données en archive. Le seul cas concerné est la mise en place de Marchés tests avec des fausses commandes. Dans ces cas là, vous pouvez nous écrire à l'adresse support@cagette.net Autrement, nous vous invitons à invisibiliser votre Marché tout simplement, et déprogrammer toutes les prochaines distributions, avant de quitter le Marché.

ATTENTION : Il n'y a pas de retour en arrière possible une fois ce Marché supprimé !

From:
<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:
<https://wiki.cagette.net/admin:supprimergroupe>

Last update: **2023/05/12 13:19**

